

Conditions générales de ventes

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'hébergements locatifs au sein de notre village de chalets.

En réservant un hébergement au sein de notre village de chalets, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV.

1/ Prestations – Tarifs

Nous proposons à la location des hébergements locatifs.

Hébergement locatif

Nos prix comprennent la location de l'hébergement en fonction du nombre de personnes (suivant la capacité de l'hébergement), les charges d'eau, de gaz, et d'électricité (hors recharge de batterie moteur de véhicule électrique ou hybride), le stationnement d'un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et activités. Un dépôt de garantie de 250€ en location et de 100€ pour le ménage vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ.

Attention sans remise de cautions à l'arrivée il n'y aura pas de remise de clés.

Nous nous réservons toutefois le droit d'en conserver une partie ou la totalité en cas de détérioration de l'hébergement et/ou de son contenu et/ou de matériel sur la résidence.

Nous nous réservons aussi le droit d'en déduire la somme de 100€ au titre des frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

Dispositions communes

Les prix indiqués sont exprimés en € TTC et ne comprennent pas la taxe de séjour.

Quelle que soit la formule adoptée des frais supplémentaires seront facturés pour les personnes supplémentaires, les véhicules supplémentaires, les animaux, les visiteurs...

Nos prix sont par ailleurs susceptibles d'évoluer en

fonction des conditions économiques et commerciales. Le prix contractuel, dû par vous, est celui apposé sur votre confirmation de réservation.

Notre village de chalets applique la tarification dynamique. De ce fait, les tarifs sont susceptibles d'évoluer à la hausse comme à la baisse. Les avantages « partenaires » et les promotions ne peuvent être appliqués sur une réservation ayant fait l'objet d'une confirmation, que celle-ci soit déjà réglée en totalité ou en partie ; ceux-ci ne sont en aucun cas rétroactifs.

Ainsi, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

2/ Conditions de réservation

Les réservations ne lient notre village de chalets, que si notre village de chalets les a acceptés, ce que notre village de chalets est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.

Notre village de chalets propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Notre village se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La réservation d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable de notre équipe.

Modalités de réservation

Vous pouvez effectuer une réservation sur notre site www.tourismeobjat.com ou par téléphone.

Toute demande de réservation doit être accompagnée :

- du règlement d'un acompte de 40 % sur les frais TTC de séjour, incluant le prix TTC des prestations réservées, et, si applicable, la taxe de séjour.

- du règlement, en cas de souscription, de la cotisation pour l'assurance annulation

La réservation effectuée n'a de valeur contractuelle qu'à réception par vos soins, d'une confirmation de réservation écrite, par courriel, récapitulant toutes les informations relatives à votre séjour. Le solde du prix du séjour, en ce compris le prix des prestations réservées TTC et, si applicable, la taxe de séjour, est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans le délai susvisé, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement lors de la réservation, sauf conditions plus favorables dont vous seriez le cas échéant informé.

Options

Notre village accepte les demandes d'option effectuées 40 jours avant la date d'arrivée. En revanche, notre village n'accepte pas les demandes d'option effectuées en juillet et en août pour des séjours se déroulant sur ces mêmes périodes. Les options ont une durée de validité de 30 jours. Passé ce délai, notre résidence considère l'option périmée et sera libre de remettre à la vente le séjour.

Devis

En cas de demande de devis, celui-ci a une durée de validité limitée dans le temps. Celle-ci sera indiquée sur le devis envoyé par le village. Après la date de validité indiquée, nous ne pourrions garantir la disponibilité ni le tarif préalablement indiqués. Des prestations annexes type assurance annulation seront systématiquement proposées dans le devis par nos équipes. En cas de refus, nous vous remercions de le notifier par écrit à la résidence.

Frais de réservation

Notre village offre les frais de réservation à la seconde réservation dans l'année .

Absence de droit de rétractation

Selon l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations

Conditions générales de ventes

d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou une période déterminée.

Capacité maximum

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par le type d'hébergement (1 à 6 personnes maximum, selon la capacité de l'hébergement), nouveaux nés compris. Si nous observons à votre arrivée que la capacité maximum de l'hébergement réservé est dépassée, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès à l'hébergement, sans remboursement du prix de séjour de notre part.

Clientèle - Mineurs

Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents ou de leur tuteur légal, pendant toute la durée de leur séjour ne sont pas acceptés dans notre village, sauf autorisation notifiée par nos soins préalablement à l'arrivée, par courriel, sur demande de votre part.

3/ Modalités de paiement

Mode de paiement accepté

Vous pouvez payer votre réservation ou votre séjour en euros via les modes de paiement suivants :

Virement, chèque, chèques vacances, e-chèques vacances, carte bancaire.

Toutefois, par dérogation, les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour doivent être réglées par carte bancaire ou par e-chèques vacances exclusivement. En cas de paiement par chèques vacances 30 jours avant le début du séjour (solde ou règlement intégral), le village se réserve le droit de prendre une empreinte carte bancaire qui sera restituée sous réserve de présentation des chèques vacances.

Clientèle de passage

Pour les séjours sans réservation (passage), vous devez, à votre arrivée, payer obligatoirement à tout le moins la première nuit. Vous êtes en outre chargés d'indiquer à la réception la durée de séjour souhaitée ou prolongée. Le

solde est à régler au plus tard la veille du départ ; vous devez à ce titre tenir compte des horaires d'ouverture de la réception.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé de votre part.

4/ Séjour

Remise des clés

Arrivées :
après 16h pour les locations

Départs :
avant 10h pour les locations

Vos souhaits pour un habitat précis dans le village ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, et/ou l'état général du locatif doit être notifiée par écrit au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier.

Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ ; le ménage devra notamment y avoir été fait par vos soins. A défaut, le village se réserve le droit d'imputer les frais de ménage à votre dépôt de garantie en application de l'article 1er des présentes CGV. Pour les séjours en location, il vous sera possible de souscrire à l'option ménage fin de séjour. Cette option est à sélectionner au moment de votre réservation et ne pourra être souscrite le jour de votre départ pour des questions d'organisation interne. La vaisselle et la gestion de vos déchets sont exclues de l'option ménage fin de séjour et sont donc à votre charge.

Arrivée tardive

Les horaires du bureau d'accueil sont indiqués sur le site internet ou peuvent être communiqués sur demande (téléphone, e-mail). Toute arrivée tardive doit être signalée au mieux entre le jour de votre réservation et la veille de votre arrivée, afin que la résidence puisse prendre ses dispositions. Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra réserver la nuit précédente. Tout retard sur l'horaire

d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de la location.

Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre confirmation de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

Animaux

Les chiens et les chats - exceptés les chiens de catégorie 1 dits « chiens d'attaque » et ceux de catégorie 2 dits « chiens de garde et de défense », tels que définis par la loi n°99-5 du 6 janvier 1999, sont autorisés dans notre village sur accord préalable. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du village. Veuillez à respecter l'hygiène et l'environnement du village. Le carnet de santé de chaque animal, incluant le cas échéant le passeport présentant les justificatifs des vaccins doit être présenté à votre arrivée au village. Pour des questions sanitaires, le vaccin antirabique est obligatoire dans notre village. Vous devrez également être en mesure de nous présenter le certificat de tatouage ou de puce électronique de l'animal, ainsi que la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile. Tout autre animal est strictement interdit au sein de notre village.

Règlement intérieur

Vous devrez pendant toute la durée de votre séjour respecter le règlement intérieur du village, dont une copie est affichée à la réception. Nous nous tenons à votre disposition pour vous en faire parvenir un exemplaire par courriel sur demande.

Image

Nous pourrions, pendant votre séjour, être amenés à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du village à des fins d'animation et/ou de communication, sur tous supports, sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En régularisant votre réservation, vous êtes présumés nous autoriser à utiliser, pour une durée de 15 ans, les photos et/ou vidéos sur lesquelles vous apparaissez aux fins susvisées. Vous vous portez fort par

Conditions générales de ventes

ailleurs de cette autorisation par les personnes vous accompagnant. Tout refus spécifique devra nous être notifié par écrit sur un support durable.

Indisponibilité de certains services

Les services et installations que nous proposons (piscine, restaurant, activités, animations, etc.) sont susceptibles de ne pas être disponibles toute l'année, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou de ne pas fonctionner à toutes les saisons de l'année. Ils peuvent donc être momentanément indisponibles pendant tout ou partie de votre séjour. Le village fera ses meilleurs efforts pour vous informer des travaux ou aménagements entrepris lors de votre séjour.

Résolution du contrat de réservation en cas de faute de votre part

Le contrat de réservation sera résolu de plein droit en cas de survenance de l'un ou l'autre des événements suivants :

- En cas de non-respect réitéré, c'est-à-dire à nouveau constaté après une mise en demeure de vous mettre en conformité notifiée par courriel, par vous et/ou vos accompagnants de notre règlement intérieur. Dans ce cas, vous devrez quitter votre hébergement dans 3 heures de la résolution de votre contrat, qui vous sera notifiée par courriel. Il ne sera procédé à aucune restitution de prix de notre part.
- En cas de non-présentation au sein du village dans un délai de 12 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée. Nous disposerons de votre hébergement au terme du délai de 12 h susvisé si nous n'avons pas réussi à vous joindre aux coordonnées communiquées lors de la réservation de votre séjour.

Nous conserverons le cas échéant l'ensemble des sommes que vous nous aurez versées ; aucun remboursement ne sera opéré.

5/ Modification de séjour

Vous pouvez demander à modifier les dates et/ou modalités (type d'hébergement) de votre séjour au sein de notre village, à condition que votre demande nous

parvienne par courriel au moins 21 jours avant la date d'arrivée initiale.

Vous devrez toutefois réserver un nouveau séjour au sein de notre village au cours de la même saison que celle au cours de laquelle le séjour initial était prévu, selon les disponibilités et tarifs en vigueur. Votre séjour initial ne pourra être modifié plus d'une seule fois. Si vous ne pouvez honorer le séjour substitué au séjour initial, il sera considéré comme annulé ; les sommes versées ne vous seront pas remboursées.

Si le prix du séjour substitué est supérieur à celui du séjour initial, vous devrez vous acquitter de la différence au plus tard 30 jours avant la nouvelle date d'arrivée. A défaut, le séjour substitué est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliqueront. Si le prix du séjour substitué est inférieur au prix du séjour initial, nous conserverons la différence de prix, en réparation du préjudice résultant de la modification de séjour.

6/ Annulation de séjour

Annulation par vos soins

Toute annulation doit nous être notifiée par tous moyens écrits sur support durable (par courriel, courrier recommandé avec avis de réception, etc.).

- Si votre courriel/courrier est présenté plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte versé, les frais de dossier versés, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis à la résidence.
- Si votre courrier est présenté entre le 30ème et le 8ème jour précédant votre arrivée, 50% du montant du séjour et les frais de dossier versés lors de la réservation, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation lors de la réservation restent acquis au village : le solde du prix du séjour fera l'objet d'un remboursement. Si vous avez réservé votre séjour moins de 30 jours avant la date de votre arrivée, et que votre courrier d'annulation est présenté 8 jours ou plus avant cette date, les sommes correspondant à 50% du montant du séjour, des frais de dossier et de la cotisation liée à l'assurance annulation éventuellement souscrite visées à l'article 2 des présentes CGV seront conservées par le village ; le surplus fera l'objet d'un remboursement.

- Si votre courrier est présenté moins de 8 jours avant la date de votre arrivée, 90% des sommes versées au village lui restent acquises.

Pour toute annulation, les frais de dossier restent acquis au village.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Par dérogation à ce qui précède,

- Si votre annulation procède de ce que vous résidez au sein d'une zone où une mesure de confinement interdisant aux personnes qui y résident de se déplacer pour éviter la propagation du Covid 19 est en vigueur à la date du début de votre séjour, le montant de l'acompte versé, les frais de dossier versés, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis au village ; le surplus fera l'objet d'un remboursement. Ce, même si votre courrier d'annulation nous est présenté moins de 15 jours avant la date du début de votre séjour.

- Si votre annulation résulte d'un cas force majeure comme définie par la loi, c'est-à-dire d'un événement imprévisible, irrésistible (insurmontable) et extérieur (échappant à votre contrôle), toutes les sommes que vous avez versées vous seront restituées à l'exception des frais de dossier.

Annulation par le village de chalets

Si nous sommes contraints d'annuler une réservation que nous vous avons confirmée, nous vous en avertirons dans les meilleurs délais, par courriel ; les sommes versées vous seront intégralement remboursées par virement au plus tard dans les 30 jours suivant la notification d'annulation et après réception de votre RIB par le camping.

7/ Réclamations – Litiges

Toute réclamation éventuelle liée à un séjour devra être formulée par écrit, et nous être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant la fin du séjour.

Conditions générales de ventes

En cas de litige et à défaut de solution amiable trouvée dans le mois suivant la réception de la lettre de réclamation susvisée, vous pourrez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, à condition de la saisir dans l'année suivant l'envoi de votre lettre de réclamation.

Par défaut, nous vous proposons le recours au médiateur de la consommation suivant : CM2C (Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice) :

- par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.cm2c.net
- par voie postale : 14, rue Saint-Jean 75017 PARIS
- Téléphone : 06 09 20 48 86

8/ Données à caractère personnel

Lors de la prise de réservation, ou lors du séjour, certaines de vos données à caractère personnel peuvent être collectées et faire l'objet d'un traitement de notre part. Lorsque la prise de réservation est effectuée via notre site internet, les modalités de traitement des données collectées en préalable de la réservation ou concomitamment à cette dernière font l'objet de la politique de confidentialité ou des conditions générales de vente que vous acceptez avant la confirmation de réservation.

Les données à caractère personnel collectées lors d'une réservation effectuée par téléphone ou lors de votre séjour sont les suivantes :

- Nom et prénom de la personne ayant effectué la réservation,
- Numéro de téléphone ayant effectué la réservation,
- Adresse email de la personne ayant effectué la réservation
- Date de naissance de la personne ayant effectué la réservation et des accompagnants

Ces données sont collectées et traitées sur les fondements suivants :

- Votre consentement,
- La nécessité de permettre l'exécution d'un contrat de réservation conclu entre nous.

Personne d'autre que nous, SPL BRIVE TOURISME AGGLOMERATION société publique locale, immatriculée au RCS de Brive sous le n°798 890 919, ayant son siège social situé 34 bis Av Alsace Lorraine 19100 BRIVE, n'a accès aux données collectées.

Les données collectées font l'objet d'un traitement qui poursuit les finalités suivantes :

- L'exécution d'un contrat de réservation conclu entre nous

- La gestion de vos éventuelles réclamations
- La tenue de notre fichier clients
- La réalisation d'actions de prospection commerciale par nous
- La gestion de notre comptabilité.

Les données collectées sont conservées pour toute la durée nécessaire à l'exécution du contrat de réservation et seront conservées pendant 5 ans après la date de fin du séjour, sauf en cas de litige non soldé au terme de ce délai, auquel cas les données seront conservées jusqu'au terme du litige.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est précisé que chaque personne dispose des droits suivants sur ses données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Chaque personne peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès. Chaque personne peut, pour des motifs tenant à sa situation particulière, s'opposer au traitement des données le concernant. Pour exercer ce type de droits, les courriers devront être adressés par RAR à l'adresse du village ou bien à l'adresse suivante :

SPL Brive Tourisme agglomération 34 av Alsace Lorraine 19100 Brive la Gaillarde, ou à l'adresse mail suivante : reservation@brive-tourisme.com.

Toute personne victime d'un manquement à l'un des droits susvisés peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/>).

Vous pouvez également vous opposer au démarchage téléphonique en vous inscrivant sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site BLOCTEL (<https://www.bloctel.gouv.fr/>).

9/ Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et notamment aux dispositions du Code du tourisme et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du Tribunal de Commerce de Brive La Gaillarde. Les documents et informations échangées entre le client et la structure d'hébergement touristique sont libelles en français.

La SPL Brive Tourisme Agglomération, Immeuble le 126 Hub de Talents 34 bis, 19100 Brive La Gaillarde - Capital 225 000€ - RCS Brive 798 890 919 - APE : 9104Z - TVA Intracom FR 67 798 890 919 - Garantie financière :

Adhérent auprès de l'organisme de garantie collective l'APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) Assurance multirisque de l'entreprise : AXA ASSURANCES IARD MUTUELLE N°10768448404 (souscrit par l'intermédiaire de Sébastien LAURENSOU Agent Général 19600 ST PANTALEON DE LARCHE).